

## Communiqué

### Face à la situation de l'École supérieure d'art de La Réunion Paris, le 4 octobre 2013

Le Conseil d'administration de l'École supérieure d'art de La Réunion, réuni le 18 septembre 2013, a décidé de suspendre le directeur Thomas Kocek de ses fonctions à titre conservatoire pour une durée maximale de quatre mois. Cette décision a été motivée par la recherche de solutions urgentes afin de mettre fin à une grève illimitée organisée dans l'école le lundi 16 septembre par trois enseignants et une partie de l'équipe technique et administrative.

Face à cette situation, l'Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdÉA) tient à souligner la facilité et la nonchalance avec lesquelles est ici suspendu le directeur et ordonnateur de l'établissement dont il a la charge, en dehors de tout respect des statuts de l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) que constitue l'École supérieure d'art de La Réunion et sans qu'aucune raison valable ne soit présentée.

Nous dénonçons l'instrumentalisation politique dont l'École supérieure d'art de La Réunion et son directeur semblent être l'objet dans un contexte pré-électoral, à un moment de fragilité où elle est encore en phase de mutation, le passage au statut d'EPCC étant très récent et pouvant donner lieu, à La Réunion comme cela a été le cas ailleurs, à certaines tensions.

Nous sommes enfin indignés par les attaques *ad hominem* dont le directeur a fait l'objet. Outre qu'elles sont calomnieuses et participent d'une inacceptable campagne d'intimidation, celles-ci contribuent à entretenir un climat qui ne peut que nuire à la recherche d'une solution positive à la crise que traverse l'établissement.

ANdEA  
Association nationale des écoles supérieures d'art  
Le 4 octobre 2013